Accusé de réception en préfecture 001-210104352-20240603-D2024006045-DE

Délibération net D2024006045

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Date de la convocation : 28 mai 2024

Votes exprimés: 18

Séance du 3 juin 2024

Le 3 juin 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

<u>PRESENTS</u>: J. DUBOUT – E. MARTIN – D. ROTH – M.A. SOLLETI (Adjoints) – C. PAUGET – R. MERLEAU – M. BIRNER – L. TAQUET – J. PETRY – P. STEINMANN – C. ROBERT – D. DEVISCOURT

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: P. HEIDELBERGER (procuration à J. DUBOUT) – N. BLOUQUY (procuration à M.A. SOLETTI) - F. PERRET (procuration à J. PETRY) – R. PERRET (procuration à C. PAUGET) – J.L. FERVEL (procuration à M. BIRNER) - D. PORTEILLA FOURNIER (procuration à E. MARTIN)

ABSENTE: E. HEDRICH

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLLETI

ATTRIBUTION LOT 2 AMENAGEMENT VEHICULE POMPIERS

La commune a procédé à un marché public en deux lots pour l'achat d'un véhicule pompiers et pour l'aménagement du véhicule. Le lot 1 a été déclaré infructueux. Le lot 2, aménagement du véhicule pompier, a reçu une offre. Le conseil doit donner son accord pour attribuer le lot au candidat Lanéry by Gruau pour un montant de 15 859,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER l'attribution du marché à Lanéry by Gruau pour un montant de 15 859,20 € TTC ;

D'AUTORISER le maire à signer tous documents relatifs à cet achat ;

D'INSCRIRE la dépense dans le budget communal.

Rendu exécutoire Le 04/06/2024 Publié Le 05/06/2024 Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

Le Maire.